

Hopfenweg 21
Postfach/C.p. 5775
CH-3001 Bern
Tel. 031 370 21 11
Fax 031 370 21 09
info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

Madame Doris Leuthard
Conseillère fédérale
Office fédéral des transports
Division financement
3003 Berne

Berne, le 26 novembre 2012

Projet de construction et de financement d'un corridor 4m pour le fret ferroviaire sur l'axe du Saint-Gothard. Consultation.

Madame la Conseillère fédérale,
Mesdames et Messieurs

Nous vous remercions de nous consulter sur ce projet et c'est volontiers que nous vous faisons parvenir notre avis.

Nous soutenons la construction du corridor 4 m sur l'axe du Saint-Gothard afin de transférer davantage de fret transalpin de la route au rail. Cela correspond à la volonté populaire exprimée notamment lors de l'acceptation de l'initiative des Alpes dont le but n'est toujours pas atteint. En effet, le rapport de décembre 2011 du Conseil fédéral sur le transfert du trafic affirme qu'il sera impossible d'atteindre l'objectif de transfert avec les mesures à disposition. L'objectif de transfert de 650'000 courses par an est loin d'être atteint puisqu'on est actuellement à plus de 1 250'000 véhicules marchandises lourd.

Etant donné qu'à la fois le Conseil fédéral et le Parlement, via deux motions, prévoient la construction et le financement d'un corridor de quatre mètres pour le fret ferroviaire sur l'axe du Saint-Gothard, il s'agit plutôt de se concentrer non pas sur le principe mais sur les modalités d'exécution du projet ainsi que sur son financement.

Dans cette perspective, voici ci-dessous nos réponses en reprenant le canevas du catalogue de questions mis en consultation :

Objectif général

Oui, nous sommes d'accord avec l'objectif général : la création de capacités supplémentaires pour le transport transalpin de semi-remorques d'une hauteur aux angles de quatre mètres.

Mesures

Oui, nous sommes d'accord avec les mesures proposées en vue de l'aménagement d'un corridor 4 m en Suisse.

Nous sommes aussi d'accord pour que la Confédération suisse ait la possibilité de préfinancer des mesures en Italie sur les lignes d'accès à la NLFA au moyen de prêts remboursables.

Faute de connaissances spécialisées, nous ne sommes pas en mesure de dire si l'offre de prestations réalisable avec la construction du corridor 4m sur l'axe du St-Gothard permettra de répondre à la demande de sillons à grand gabarit.

Financement

Nous sommes favorables à la solution proposée pour le financement, c'est-à-dire l'utilisation du fonds FTP (ultérieurement FIF).

Mais le cas échéant, la solution de repli devrait pouvoir aussi être actionnée, avec un financement mixte utilisant un tiers des dépenses totales par des recettes de l'impôt sur les huiles minérales. Il est juste que le financement repose aussi sur des ressources destinées à la circulation routière puisque le corridor de 4 mètres, bien qu'il s'agisse d'une mesure d'infrastructure ferroviaire, déleste l'infrastructure routière par le transfert des transports de marchandises de la route au rail.

En vous remerciant de tenir dûment compte de notre avis, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Martin Flügel



Président

Denis Torche



Secrétaire central